

Sylvie Chaperon, Adeline Grand-Clément, Sylvie Mouysset (dir.), *Histoire des femmes et du genre. Historiographie, sources et méthodes*, Paris, éd. Colin, collection U-Histoire, 2022, 313 p., 24 Euros.

Cet ouvrage collectif est dirigé par trois historiennes de l'université de Toulouse-Jean Jaurès. Il réunit les contributions de 21 historien.ne.s autour de l'histoire des femmes de l'Antiquité à nos jours. Cette historiographie est née il y a bientôt un demi-siècle et, au fil du temps, elle s'est dotée d'outils de recherche, cependant les guides de sources et les bilans restent rares. L'ouvrage propose de combler cette lacune éditoriale par quelques synthèses thématiques, des apports sur les travaux récents, sur les pistes à explorer. Un large éventail de documents est sollicité sans omettre les données archéologiques et iconographiques. L'ouvrage s'adresse aux curieux et curieuses qui veulent travailler sur l'histoire des femmes et du genre et défricher des gisements archivistiques.

Le livre comporte douze chapitres et un glossaire. Chaque chapitre présente une synthèse thématique à caractère diachronique, il est accompagné d'une bibliographie (incluant une sitographie) et d'un ou deux documents commentés dans leur contexte.

Le chapitre 1 montre que **l'archéologie et l'étude des inscriptions** ont encore trop peu étudié les sources antiques et médiévales sous l'angle de l'histoire des femmes. Cependant les études archéologiques ont pris dans le monde anglo-américain une nouvelle voie dans les années soixante en analysant les rapports sociaux ; la présence de femmes archéologues a fait évoluer les types de questionnement. En France ces recherches ont débuté avec retard d'autant qu'un nombre très réduit de femmes se trouvait aux postes décisionnels dans les laboratoires du CNRS. Dans le domaine de l'archéologie funéraire de la préhistoire l'approche de genre a ouvert des perspectives intéressantes mais il est resté difficile d'identifier les « marqueurs de genre » (diversité polysémique des objets, relations directes des femmes avec les armes, études ostéologiques ; autre question à élucider : quelle était l'intentionnalité des objets déposés dans les sépultures). Les études anthropologiques récentes ont été croisées avec les découvertes des squelettes de nécropoles fouillées anciennement. Plus récemment des travaux sur l'ADN ont permis d'affiner les observations des corps exhumés des nécropoles. Il existe aussi des travaux sur la fréquentation genrée des espaces du quotidien (la maison et ses dépendances et les activités économiques qui y sont liées).

Le chapitre 2 indique que **l'histoire des femmes et de leurs images a longtemps stagné**. Le numéro 14 de la revue *Clio* (2004) s'intitulait « *Femmes et images* ». Les images sont des documents construits qui permettent d'accéder à un autre type de discours que celui véhiculé par des sources écrites. Attention les images ne sont pas des « documents transparents », la mise en garde est formulée pour l'Antiquité mais aussi pour les autres périodes. Dans chaque contexte il faut décrypter les « codes » utilisés (exemple : analyser l'iconographie sur les vases grecs des V/IV^{ème} siècles). Certains travaux ont porté sur la construction fantasmée des corps féminins par les hommes, mais peu d'études ont été amorcées sur la réaction des femmes par rapport à une production iconographique d'origine masculine. Quelques études sont possibles pour la période contemporaine (en incluant les caricatures sexistes voire insultantes). Le chapitre s'achève par quelques conseils de méthode pour lire les documents

iconographiques (p. 40-44 et un exemple commenté : la figuration de Penthésilée sur la tapisserie du logis royal d'Angers – début XVI^e siècle).

Le chapitre 3 propose d'examiner les sources politiques pour comprendre les relations de pouvoir. Du point de vue méthodologique il convient d'abord de repenser le politique. Le champ des recherches a dû se libérer de l'étude des « grands hommes » pour s'intéresser à des phénomènes politiques étudiés sur le temps long et concernant des groupes sociaux (cf. Maurice Aguhlon, René Rémond). Pour le cas de la France, les femmes sont restées fort longtemps exclues du champ politique et la démocratie s'est élaborée sans elles, de la fin du XVIII^e siècle jusqu'en 1944. La dichotomie entre espace public et espace privé recoupe souvent la division masculin/féminin, cette construction culturelle est restée prégnante fort longtemps et elle fut un obstacle à l'étude des rapports des femmes au politique.

Les autrices présentent des remarques sur le sens du politique et la présence des femmes dans l'Antiquité grecque (en analysant les pratiques institutionnelles).

L'étude du Moyen Âge permet d'analyser le cas des reines, leur influence, leurs méthodes d'intercession et le cas spécifique des reines face à la loi salique et à son instrumentalisation par les clercs.

Pendant l'époque moderne, sous l'Ancien Régime, divers documents essaient de remettre en cause l'exclusion des femmes de la vie politique, certains sont liés à la « querelle des femmes » (cf. Jehan de Meung et le *Roman de la rose*). Aux XVII^e- XVIII^e siècles, la correspondance est un moyen de saisir les enjeux de genre dans le domaine politique. La pratique épistolaire des femmes est souvent liée au contexte des salons. Journaux et mémoires apportent des remarques utiles quoique fort subjectives. L'étude de la période contemporaine de 1789 à nos jours montre les étapes des engagements féminins envers le politique face à l'attitude des grands mouvements, des partis politiques et des syndicats à l'égard des femmes.

Le chapitre 4 évoque le questionnement des sources judiciaires au prisme du genre. C'est un champ encore peu exploré des recherches. Il convient pour l'Antiquité grecque de questionner les sources judiciaires pour comprendre la situation des femmes de condition libre, et réévaluer ce que disent les orateurs masculins attiques des V^e et IV^e siècles av. J-C. La situation des femmes dans la Rome antique mérite réflexion car le système sociopolitique définissait les individus par la combinaison de trois catégories : le statut (*condicio* ou *status*), le sexe (*sexus*) et l'âge (*aetas*). L'unité théorique était le citoyen (*civis*) mâle adulte de condition libre. Autour de lui gravitaient des personnes de statut inférieur dont les femmes. Ces dernières ont eu une place dans les procès pénaux.

L'étude des femmes face à la justice médiévale est demeurée longtemps le fait d'historiens du droit. Des comportements criminels de femmes ont été étudiés (cela nécessite de regarder des thématiques spécifiques : le mariage, la sexualité, l'adultère, le viol, la prostitution, l'avortement, l'infanticide). Dans les registres judiciaires, il est difficile d'entendre la parole des femmes. Le monde des juges demeure dans son fonctionnement un espace masculin.

Pour l'étude de l'Ancien Régime, les sources judiciaires imprimées sont tardives. Elles montrent un monde régi par les hommes dans la conception et la rédaction des lois.

Le Chapitre 5 évoque le champ du religieux, complexe car situé entre espace public et espace privé. Les questionnements liés à la sphère religieuse des femmes ont attendu les années 1980/1990 pour rencontrer l'histoire du genre. C'est l'historiographie anglo-américaine qui a ouvert cette voie de recherche. L'actualité des années 1980 a marqué tout à la fois le retour du religieux et l'émancipation des femmes. La revue *Clio* publia à cet effet un numéro spécial en 1995 « *Femmes et religion* ».

Pour l'étude de l'Antiquité les fonctions sacerdotales des prêtresses furent étudiées, de même que les fonctions des déesses dans les religions polythéistes.

Dans le cadre du monothéisme en Occident, les recherches d'histoire médiévale ont porté sur le discours de l'Église à propos des femmes et de leur infériorité. L'Église a cherché à cantonner les activités des femmes dans le cadre du monastère. La fondation de monastères féminins pendant le haut Moyen Âge a fait l'objet de recherches. Le rapport des fidèles laïcs à la religion chrétienne a permis d'analyser les pratiques des donatrices. La piété se féminine dans la seconde partie du Moyen Âge. Le cas du mysticisme est particulier, pendant la seconde moitié du XII^e siècle, il se féminise : des pratiques de dévotion se sont mises en place, elles donnent au langage du corps une place prééminente.

La période de la Réforme, des guerres de religion et de la Contre-Réforme ont suscité de nouvelles analyses autour des affrontements religieux et la réflexion sur la question du corps et de la sexualité, perçus à travers une identité religieuse.

L'époque contemporaine est marquée par la féminisation du catholicisme au XIX^e siècle. D'autre part des théologiennes féministes ont proposé au XX^e siècle, après le Concile Vatican II, une relecture des textes bibliques, en remettant en cause l'image de Dieu au masculin.

Le chapitre 6 examine les questions d'éducation. Dans bien des sociétés et à diverses époques il est apparu que l'éducation donnée aux enfants était genrée et qu'elle variait aussi en fonction de la hiérarchie sociale.

Pour l'Antiquité grecque et romaine les nouvelles recherches demeurent encore parcellaires. La voie a été ouverte tardivement par l'ouvrage de B. Legras en 1998 *Éducation et culture dans le monde grec*. Quelques sources explicites traitent de l'éducation des filles à Athènes, mais plutôt sur la vie domestique. Les sources iconographiques et épigraphiques sont délicates à interpréter.

La période médiévale est marquée par des conceptions éducatives qui distinguent les sexes. Une éducation indifférenciée est donnée pendant la petite enfance, mais ensuite les traités d'éducation font la part belle à un déterminisme sexué, la majorité des rédacteurs de ces traités sont des hommes. Quelques enseignements du Moyen Âge tardif concernent l'éducation des filles (cf. Christine de Pizan). Dans les monastères, religieux et moniales, semblent accéder aux pratiques de lectures, d'écriture et les bibliothèques des *scriptoria* sont riches.

Pendant l'Époque moderne on observe une extension de l'offre éducative. La publication en 1987 de l'ouvrage de Martine Sonnet, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, a ouvert la voie.

La période contemporaine est marquée par une approche genrée pour comprendre l'éducation propre qui était donnée aux filles. Pour avancer dans ce type de recherches il convient d'accéder aux sources par la consultation d'archives publiques en intégrant les séries sur l'instruction, et sans négliger les archives municipales. Les dossiers de carrière des enseignant.es sont utiles à consulter, de même que les manuels scolaires. Les sources législatives avec les débats parlementaires et les lois votées sont nécessaires ; on peut les compléter par les sources administratives (dont *l'Annuaire statistique de la France* et ses rubriques sur l'instruction publique / disponible sur *Gallica*). Il existe aussi des sources institutionnelles (sur la nature de divers types d'établissement d'enseignement et leurs registres propres). Les sources pédagogiques sont riches tant par les manuels que par les méthodes proposées au fil du temps aux professeurs. Les sources iconographiques regroupent des images sur l'éducation. La presse et les sources littéraires peuvent aussi apporter des informations complémentaires et sous d'autres éclairages.

Le chapitre 7 s'intéresse au travail des femmes. Les sources sont difficiles à questionner pour l'Antiquité et le Moyen Âge, car les femmes sont souvent invisibilisées, ou présentes dans l'ombre des organisations économiques. Il faut consulter une grande diversité de sources pour tisser la trame qui permette de reconstituer la présence (sans omettre les sources archéologiques et l'examen des outils des métiers) des femmes.

L'histoire du travail féminin émerge de façon difficile à l'époque moderne d'abord dans l'historiographie anglophone. Les ressources documentaires sont hétérogènes et fort incomplètes, cependant les sources privées apportent parfois des indications révélatrices.

En ce qui concerne l'histoire contemporaine, l'historiographie internationale a renouvelé en France une production à caractère socio-économique autour de quelques thèmes : l'histoire genrée des mouvements sociaux ; les analyses sur la présence des femmes dans le marché du travail et leur poids dans la population active ; les études sur les pratiques de rémunération et les conditions de travail des hommes et des femmes ; les études sur les styles de vie et l'apport des femmes aux revenus familiaux. Une génération de jeunes historiennes s'est attelée au travail recherchant des archives d'entreprises, des archives hospitalières, des archives familiales privées. L'étude du suivi de parcours individuels s'est faite à petite échelle ou à échelle régionale; des enquêtes orales ont pu éclairer d'autres aspects.

Le chapitre 8 traite de la médecine au fil des siècles. L'histoire de la médecine en France est demeurée longtemps l'apanage des médecins et non des historiens. Le XIX^e siècle s'est attaché à relater l'histoire des grandes découvertes scientifiques, et les biographies des savants. Un renouvellement historiographique s'est produit pour l'histoire contemporaine avec Pierre Darmon (1977), Yvonne Knibiehler et Catherine Fouquet (1983). La discussion des thèses de l'ouvrage de Thomas Laqueur *Making Sex: Body and Gender from the Greeks to Freud* (1990) a fait bouger les lignes. L'auteur examine une perspective sur la longue durée et observe la succession de deux modèles dans la conception des différences naturelles entre

les sexes (d'un modèle unisexe à un modèle datant de l'époque moderne où on établit une distinction entre les corporéités masculine et féminine). La thèse de l'auteur a été critiquée et les antiquisants ont retravaillé sur les textes d'Hippocrate. Laqueur a voulu mettre en valeur la construction médicale du sexe. Et ces travaux ont initié une réflexion nouvelle sur le pouvoir normatif des sciences médicales.

Un autre questionnement a été de chercher la place des femmes dans la production des connaissances scientifiques. Les femmes soignèrent-elles seulement les femmes (comme sages-femmes, comme infirmières) ? Ou eurent-elles d'autres fonctions ? Les sources littéraires antiques indiquent que les femmes sont des détentrices des secrets, des *pharmaka* c'est-à-dire des drogues et des poisons. Des praticiennes furent actives dès le V^e siècle av. J-C. Au Moyen Âge, on connaît les traités de médecine de Trotula de Salerne (une pionnière italienne de la chirurgie et de la gynécologie) et d'Hildegarde de Bingen. Les recherches de Katherine Park (*Secrets de femmes. Le genre, la dissection et les origines de la dissection humaine*, trad. 2009) déconstruisent le mythe de l'interdit religieux entravant la pratique des dissections humaines. L'autrice observe aussi que l'élaboration masculine des savoirs sur le corps féminin, et sur l'utérus et la naissance participe d'un discours fascination/répulsion. Les maladies des femmes et en particulier l'hystérie constituent un thème récurrent dans l'œuvre des médecins du passé (jusqu'à Charcot).

Une approche pluridisciplinaire, incluant les sources iconographiques et archéologiques apporte de nouveaux éclairages sur les praticiennes de la médecine (par exemple des pierres gravées d'époque romaine impériale, en hématite rouge ont pour objet de protéger la procréation ou de favoriser la conception de l'embryon). La numérisation a progressé ces dernières années (par exemple le Corpus des sciences médicales de la bibliothèque numérique de Gallica. Mandragore est une base de données iconographique du département des manuscrits de la BNF. Le site Medica@ de la BIU santé propose des numérisations de thèses, de dictionnaires, de périodiques et de manuscrits médicaux du Moyen Âge au XIX^e siècle. À cela s'ajoutent les portails anglais et américains de l'histoire de la médecine.

Le chapitre 9 met en lumière des écrits du for privé, des écrits personnels, des récits de vie. L'historien doit ici collecter des sources en compagnie d'autres chercheur.es : sociologues, anthropologues, littéraires. Les familles sont parfois réticentes à confier des documents privés pour une utilisation de recherche. Robert Mandrou (1961) avait été un des premiers à proposer de « retrouver les explications valables de ces attitudes mentales, neuves ou persistantes héritées du haut Moyen Âge ». Il dressa un premier inventaire exploratoire des écrits du for privé à l'Époque moderne. Plus tard en 1986, Madeleine Foisil utilise l'expression « *écriture du for privé* » lors de sa participation à l'ouvrage de Philippe Ariès et Georges Duby *L'Histoire de la vie privée*.

Il convient d'observer l'attitude devant la narration, mais aussi les silences. Les travaux de Jean Tricart médiéviste (sur les livres de raison/ 2003) puis l'expérience collective du groupe de recherche dirigé par Jean-Pierre Bardet et François Ruggiu concernent les écrits du for privé du Moyen Âge à 1914. Ces équipes de chercheur.es portent un regard nouveau sur la banalité du quotidien. Les sources féminines sont difficiles à déceler.

Pour l'Époque contemporaine du XIX^e siècle à nos jours, l'accès des filles à l'instruction s'étant diffusée largement, les sources abondent. Depuis 1992 existe l'Association pour l'autobiographie et le patrimoine autobiographique (APA). Elle analyse les dépôts qui lui sont faits et peut éventuellement communiquer des informations aux chercheur.es (avec l'accord des déposant.es).

Un travail considérable reste à poursuivre pour la connaissance des femmes diaristes et épistolières : l'élite féminine s'empare du pouvoir d'écrire au Grand siècle, ce qui se poursuit à l'époque des Lumières.

Le chapitre 10 évoque les sources du féminisme. En dehors des institutions universitaires, les actrices des mouvements féministes avaient réuni de la documentation et des archives et avaient ouvert quelques rares bibliothèques spécialisées. Quelques travaux historiques avaient cependant vu le jour rédigés par Léopold Lacour (1906) puis Léon Abensour (1921). Les premières thèses furent soutenues dans l'entre-deux guerres, par exemple celle de Marguerite Thibert (en 1926) sur le féminisme dans le socialisme français de 1830 à 1850. Plus tard Édith Thomas, chartiste, archiviste aux Archives Nationales rédigea plusieurs travaux sur les féministes socialistes, puis Évelyne Sullerot cofondatrice du Planning familial en 1956 publia un ouvrage. Il faut attendre les années 1970 pour que l'histoire des féminismes se développe tandis que les revendications de femmes sont portées dans l'espace public. Les premiers groupes universitaires sur les recherches féministes naissent.

Le mot « féminisme » émerge en France pendant la décennie 1870 dans le vocabulaire médical. Ce terme est repris par Alexandre Dumas avec une pointe d'ironie pour désigner les femmes qui réclament des droits civiques étendus aux femmes. Plus tard Hubertine Auclert l'utilise dans sa revue « *La suffragiste* ». Au fil des actions de militantes, le féminisme a été défini de façon plus large comme une forme de résistance à la domination du genre. Cette résistance a pris des formes plurielles. Les historiennes des féminismes ont été amenées à définir des typologies en tenant compte de l'hétérogénéité des revendications, des réformismes aux actions radicales. On observe que le militantisme féministe a beaucoup changé depuis 1968. La première vague du féminisme était assez structurée par des associations, la deuxième vague a vu se multiplier les collectifs et les coordinations parfois éphémères. Des conflits sont issus de la pluralité des approches féministes. Une profusion de recherches s'est mise en place, toutes les périodes de l'Histoire sont abordées. Certains travaux se sont spécialisés sur une revendication spécifique. La diversité des études menées par des chercheuses progresse et des biographies ont été rédigées (surtout pour les grandes figures du XIX^e siècle). L'histoire du féminisme s'est inscrite de façon majoritaire dans le cadre national et la tradition centralisatrice a souvent été utilisée, mettant au second plan les mouvements régionaux (encore mal étudiés). Cependant l'histoire transnationale met en lumière les connexions, les circulations, les réseaux et les échanges qui dépassent le cadre national. Les échanges féministes à l'échelle mondiale se sont développés.

Les sources de l'histoire du féminisme se sont enrichies, elles demeurent de façon majoritaire privées. Cependant dans les sources imprimées, la presse féministe locale ou nationale est une mine d'informations. Pour les périodes plus récentes les sources orales sont mobilisées.

On dispose aussi de deux centres sur les archives du féminisme en France : la Bibliothèque Marguerite Durand à Paris XIII^e arrondissement et le Centre des archives du féminisme à l'Université d'Angers. D'autres sources sont consultables à la BHVP (Bibliothèque Historique de la ville de Paris/ hôtel de Lamoignon, au Marais) et la BDIC (Bibliothèque d'histoire contemporaine de Nanterre). Des guides de sources d'histoire du féminisme ont été rédigés. Ce chapitre comporte une bibliographie et sitographie fort développées p. 269-273.

Le chapitre 11 examine la place des femmes dans l'exercice des métiers de la presse de l'Ancien Régime à nos jours. Il s'agit là d'une historiographie récente où il convient de distinguer la presse d'Ancien Régime et la presse de l'Époque contemporaine. 1789 est une date-clé pour l'histoire de la presse, la Révolution abolit la censure, avant que celle-ci ne soit remise en place sous Napoléon puis par la monarchie censitaire. Une autre forme de censure s'abat sur la presse pendant la guerre de 1914/1918.

La présence féminine est tangible dans le journalisme dès la fin du XVIII^e siècle et c'est dès le milieu du XVIII^e siècle que s'est développée une presse destinée au lectorat féminin. Une sociohistoire des femmes actrices de la presse (les rédactrices, les autrices, les imprimeuses-libraires) est possible.

Le chapitre 12 présente le rôle des médias audiovisuels. Les sources constituent un matériau dont se sont encore peu saisies les historien.nes. La volonté de préservation du patrimoine audiovisuel en général a facilité les premières recherches en ce domaine. La hiérarchisation entre culture des élites et culture de masse se présente comme genrée. Le patrimoine cinématographique fait la part belle aux réalisateurs masculins. Cependant parmi les succès médiatiques, les émissions radio de Mémie Grégoire sur RTL et celles d'Éliane Victor sur l'ORTF ont commencé à faire l'objet d'études.

L'analyse des sources audiovisuelles a permis de souligner les inégalités de genre qui structurent la société. Le Global Monitoring Media Project (GMMP) a été lancé en 1994 après la conférence de Bangkok pour les droits des femmes. C'est un levier d'action pour l'égalité entre les femmes et les hommes. Tous les cinq ans un bilan de ce « monitoring » mondial est dressé. Le bilan pour la France en 2020 indique que les médias d'information demeurent encore un monde d'hommes.

Depuis 2016 le Conseil supérieur de l'audiovisuel publie un rapport annuel sur la représentation des femmes à la télévision et à la radio, il s'appuie sur des indicateurs publiés par les chaînes et sur des analyses automatisées du temps de parole. Les résultats sont encore médiocres alors que la population française comporte 52% de femmes.

L'étude des sources audiovisuelles a aussi permis des analyses qualitatives. Des méthodologies spécifiques ont été préconisées : la constitution d'un corpus de sources audiovisuelles ; il est aussi demandé d'articuler les contenus et les dispositifs énonciatifs (inscrire la source analysée dans un genre afin d'en identifier les codes), enfin chaque source doit être contextualisée (l'écosystème médiatique et le contexte social et politique de production et de diffusion des émissions).

Catherine Chadefaud